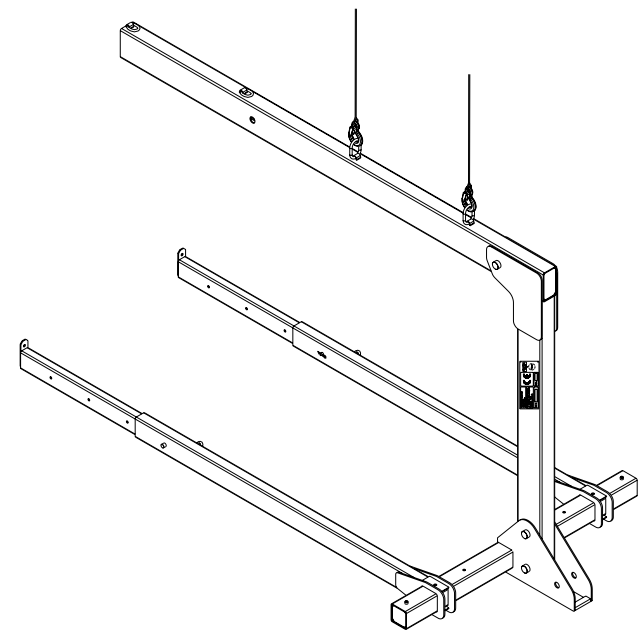




Palonnier 250/540

Notice d'utilisation



MEVA Schalungs-Systeme GmbH

Industriestraße 5 Tél. +49 7456 692-01
72221 Haiterbach Fax +49 7456 692-66
Allemagne info@meva.net

www.meva.net

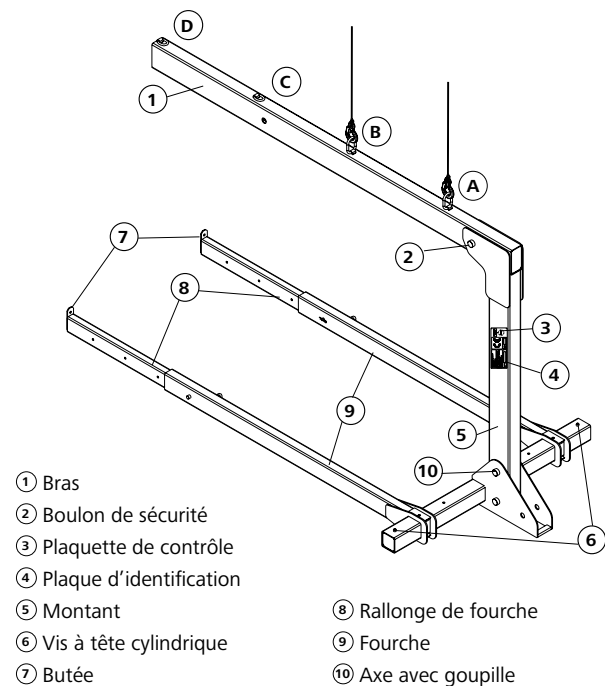
3613 D 03/2022 50 PDF Printed in Germany

1. Description du produit

29-910-90 Palonnier 250/540, poids 733,0 kg

Galvanisé. Repliable. Charge max. d'utilisation : 10 kN (1 t). Pour la manutention des tables de coffrage à la grue. Réglable en longueur de 3,25 à 5,00 m. Réglable en largeur de 0,50 à 2,00 m.

- (A) Point d'élégage fixe
- (A) et (B) Position horizontale des fourches (sans charge supplémentaire)
- (B), (C), (D) Choix du point d'élégage en fonction du centre de gravité de l'ensemble du système



- ① Bras
- ② Boulon de sécurité
- ③ Plaquette de contrôle
- ④ Plaque d'identification
- ⑤ Montant
- ⑥ Vis à tête cylindrique
- ⑦ Butée
- ⑧ Rallonge de fourche
- ⑨ Fourche
- ⑩ Axe avec goupille

2. Mesures de prévention et recommandations de sécurité

2.1. Remarque relative à la notice d'utilisation

- Lisez attentivement la notice d'utilisation avant la première utilisation. Les instructions contenues dans cette notice doivent être accessibles aux personnes habilitées à utiliser le palonnier 250/540.
- Le palonnier 250/540 ne doit être utilisé que par des personnes autorisées et qualifiées, et ce, dans le respect de la directive R 109-017 de la DGUV (caisse de prévention allemande).
- Le palonnier 250/540 ne doit être utilisé que pour l'usage décrit dans la présente notice d'utilisation. Une utilisation non conforme du palonnier 250/540 peut provoquer des dommages et, dans des cas extrêmes, causer des blessures corporelles, voire la mort.
- Il est interdit d'exercer une traction oblique, de fractionner les charges en suspension et de maîtriser la rotation de la charge avec le palonnier 250/540.
- Personne ne doit demeurer sous et/ou sur la charge en suspension.
- N'utilisez pas le palonnier 250/540 lorsque la plaque d'identification est manquante ou que les charges maximales d'utilisation sont illisibles.

Sans plaque d'identification, la déclaration de conformité CE et la notice d'utilisation perdent leur validité.

- La charge maximale d'utilisation du palonnier 250/540 ne doit jamais être dépassée.

2.2. Remarque relative à l'utilisation

- Avant la première mise en service, effectuez un contrôle conformément au point 6 de la présente notice d'utilisation.
- Le palonnier 250/540 doit être soumis à un contrôle visuel avant chaque utilisation pour vérifier qu'il ne présente pas de défauts, pour vérifier l'absence de pièces et la bonne tenue des pièces mobiles, et pour s'assurer qu'il peut être utilisé en sécurité.
- La répartition de la charge doit être homogène.
- Pendant la manœuvre de levage, la charge doit être déplacée de manière à prévenir tout balancement ou heurt du palonnier 250/540.
- Les crochets de levage ne doivent pas être sollicités au niveau de la pointe et doivent se mouvoir librement dans l'œillet d'accrochage.
- Suspendez les crochets non utilisés en hauteur, lorsque la hauteur sous crochet présente un risque.
- Les charges doivent être soulevées et déposées de manière à prévenir tout risque de basculement, de fractionnement, de glissement ou de chute de la charge.

3. Mesures de prévention



Le risque d'écrasement est présent pendant toute la durée de l'opération de levage.



Présence de charges suspendues.
Il n'est pas autorisé de manœuvrer la charge au-dessus de personnes.

Assurez-vous que personne ne se trouve dans la zone de manœuvre de la charge. N'utilisez que des élingues chaîne. Les crochets de l'élingue chaîne doivent se mouvoir librement dans l'œillet d'accrochage du palonnier 250/540.

Assurez-vous que l'équipement de protection individuelle nécessaire à l'utilisation du palonnier 250/540 est mis à disposition et vérifiez que cet équipement est utilisé correctement :

- Casque de protection
- Chaussures de sécurité
- Gants de protection
- Lunettes de protection
- Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur (EPI contre chute de hauteur).

4. Que faire en cas d'accident ? – Premiers secours



- Sécurisez la zone de l'accident
- Pratiquez les gestes de premiers secours
- Prévenez le secouriste et le supérieur hiérarchique
- Restez auprès du ou des blessés

5. Utilisation conforme

Le palonnier 250/540 est un appareil de levage pour tous les types de tables de coffrage. Le palonnier 250/540 est destiné à la manutention des tables de coffrage de 250/400 et de 250/500. Il est surtout destiné au retrait des tables de coffrage, par ex. entre deux étages, quand l'utilisation d'une élingue 4 brins est impossible. Le palonnier est alors simplement élingué à la grue, pas besoin d'accessoires (Fig. 1 et Fig. 2).

La charge maximale d'utilisation est de 1000 kg.



Vérifiez que l'élingue mise en œuvre sur le chantier a été conçue pour résister aux charges auxquelles elle va être soumise.

Poids de la table + palonnier 733 kg = capacité de levage requise.

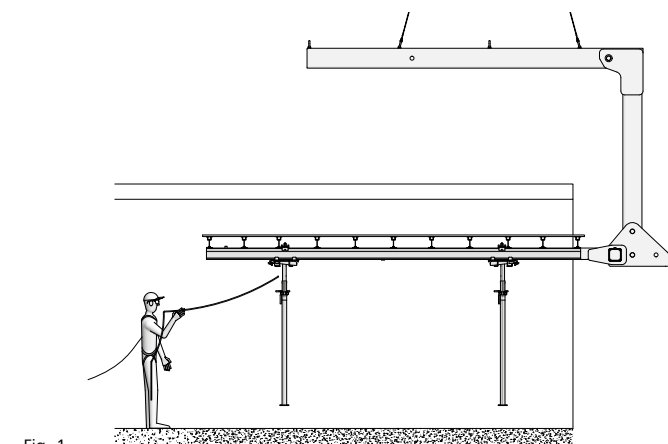


Fig. 1

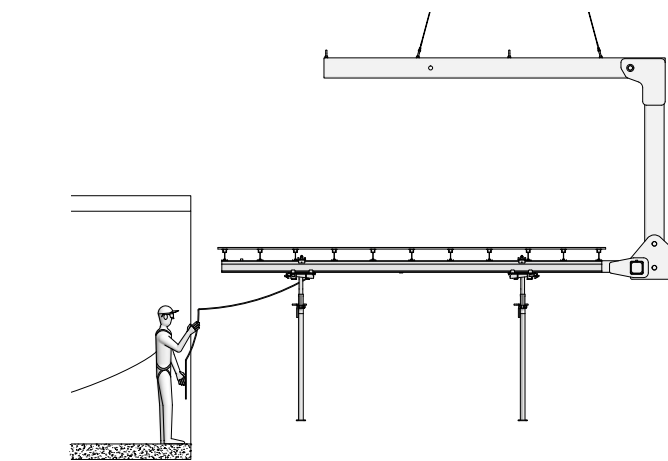


Fig. 2



Pour pouvoir procéder au montage du palonnier 250/540, vous devez avoir reçu une formation spécifique (voir réglementation nationale en vigueur) et disposer des connaissances et des compétences requises à cet effet.



Le matériel utilisé doit toujours être dans un état de conservation irréprochable. Les pièces défectueuses doivent être mises hors service et mises au rebut. Pour les pièces détachées et les accessoires, n'utilisez que des pièces d'origine MEVA.

Remarque

Le palonnier 250/540 est livré replié dans un rack de stockage. Longueur de transport : 4,40 m. Largeur de transport : 2,40 m (Fig. 3).

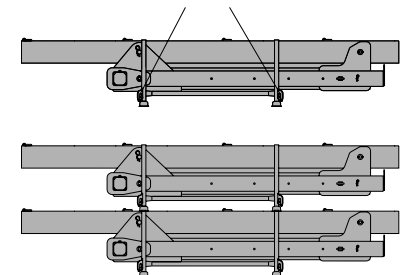


Fig. 3 État du palonnier à la livraison

5.1 Montage

Le palonnier 250/540 est bridé pendant le transport. Pour pouvoir l'utiliser, procédez comme suit (Fig. 4) :

1. Desserrer les vis à tête cylindrique (6), faire pivoter les fourches (9) de 180° puis revisser les vis à tête cylindrique (6). Les fourches peuvent à présent être déplacées en continu.
2. Retirer l'axe et sa goupille (10) pour pouvoir redresser le montant (5).
3. Déplier le palonnier 250/540 à la grue en utilisant les points d'élégage (A) et (D), puis bloquer le montant (5) en fixant l'axe et la goupille (10) sur la traverse.

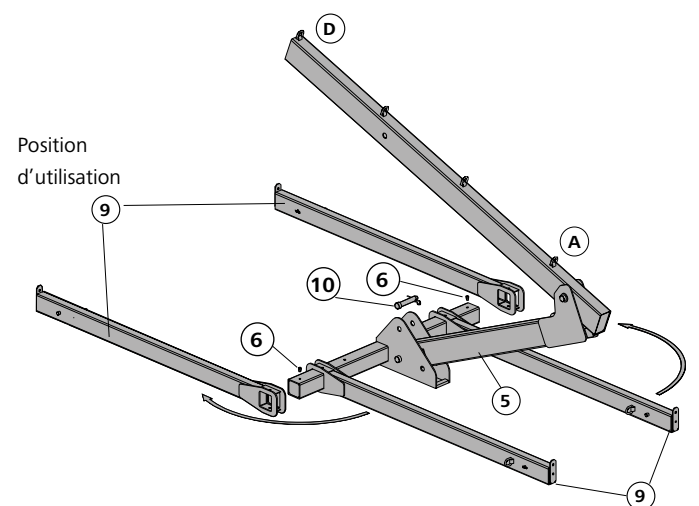


Fig. 4 Préparation du palonnier

Position de livraison

Première mise en œuvre après livraison

- Accrochez le palonnier aux deux points d'élingage extérieurs (A) et (D) (Fig. 5.1).
- Retirez l'axe au niveau du raccord central en détachant la goupille (Fig. 5.2).
- Dépliez entièrement le palonnier à l'aide de la grue (Fig. 5.3 et Fig. 5.4).
- Quand le palonnier est entièrement déplié, remettez l'axe en place et bloquez-le avec la goupille (Fig. 5.5 et Fig. 5.6).

Le palonnier 250/540 adopte automatiquement la position de travail. Lorsque le palonnier est prêt à l'emploi, les fourches peuvent être écartées ou resserrées. Longueur (de 3,20 m à 5 m) et largeur (de 0,50 m à 2,00 m) réglables en continu. Un dispositif d'arrêt empêche le décrochement des fourches.

Lors du désélingage, le bras descend pour pouvoir décrocher les crochets de l'élingue de plain-pied (Fig. 5.5 et Fig. 5.6).

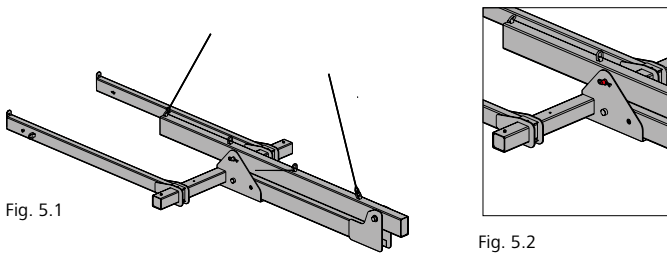


Fig. 5.1

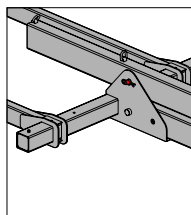


Fig. 5.2

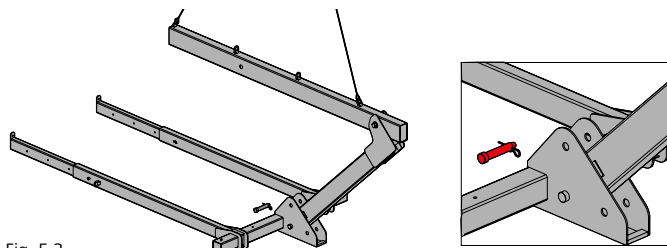


Fig. 5.3

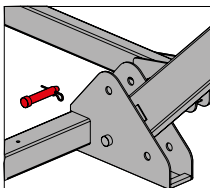


Fig. 5.4

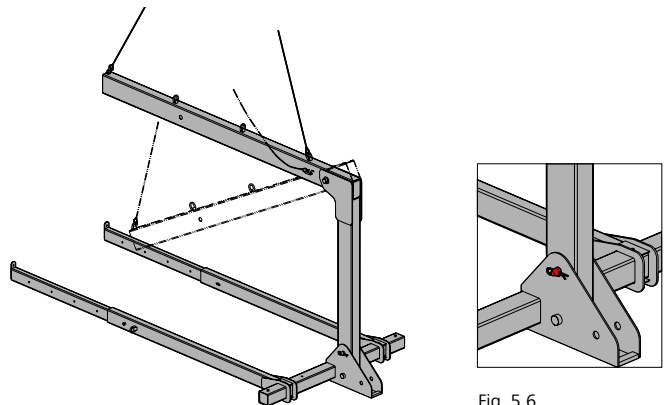


Fig. 5.5 Lors du désélingage, le bras descend pour pouvoir décrocher les crochets de l'élingue de plain-pied.

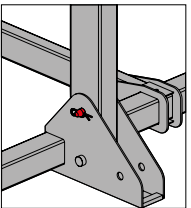


Fig. 5.6

Remarque importante

Contrôlez le palonnier 250/540 avant chaque mise en service pour vérifier qu'il ne présente aucun défaut. Les profils et les soudures situés dans la zone d'appui de la table de coffrage ne doivent pas être endommagés. Le point d'accrochage doit également être parfaitement propre.

5.2 Prévenir les mauvais usages

- Ne pas lever de charges non autorisées
- Ne pas dépasser la capacité du palonnier 250/540 avec des charges trop lourdes
- Mauvais appui, voire appui décentré, du palonnier 250/540 contre la table de coffrage
- Utilisation des mauvais points d'élingage au niveau du palonnier 250/540

Attention !

Personne ne doit se trouver sur le palonnier 250/540 ou sur la table de coffrage, voire y déposer des objets, quand vous vous apprêtez à déplacer la table de coffrage.

Pendant les différentes phases d'utilisation

- Le palonnier 250/540 peut comporter des arêtes vives pouvant provoquer des blessures aux mains et aux doigts.
- Il y a risque de collision entre le palonnier 250/540 (avec ou sans table de coffrage) et les personnes présentes lors de la manœuvre d'élingage.

5.3 Levage à la grue

Le palonnier 250/540 ne doit être monté, démonté ou modifié que sous la direction d'une personne compétente et uniquement par des travailleurs qualifiés à cet effet. Ces travailleurs qualifiés doivent avoir reçu une formation spécifique pour savoir identifier et maîtriser les risques liés aux opérations de levage.

Accrochez les crochets dans les œillets d'accrochage du palonnier 250/540 de manière que les crochets ne puissent pas glisser hors des œillets lorsque l'élingue ou la chaîne n'est pas mise en tension.

6. Contrôle et entretien

6.1. 6.1 Vérification avant la première mise en service

Le palonnier 250/540 a été soumis à une validation finale en usine, il est vérifié et conforme à l'usage attendu. Le palonnier 250/540 doit néanmoins être contrôlé par une personne compétente avant la première utilisation pour vérifier qu'il n'a subi aucun dommage pendant le transport ni aucune autre détérioration. Portez une attention particulière aux fissures (soudures), à la corrosion localisée et aux déformations.

6.2. Vérifications

Le palonnier 250/540 doit être soumis à un examen visuel avant chaque mise en service, conformément à la réglementation relative à la santé et sécurité au travail, pour vérifier l'absence de défauts, de déformations, de corrosion, de soudures cassées ou fissurées, etc. Contrôlez l'intégralité (l'absence de pièces), la bonne tenue, la sécurité d'utilisation et l'état d'usure du palonnier 250/540. Les produits endommagés ne doivent pas être mis en service et sont à mettre au rebut.

La plaque d'identification, et l'indication de la charge maximale d'utilisation, doit être disponible et lisible.

Remarque importante

Avant la mise en œuvre du palonnier 250/540, vérifiez que la table de coffrage n'est pas endommagée. Les profils et les soudures situés dans la zone d'appui de la table de coffrage ne doivent pas être endommagés. Le point d'accrochage doit également être parfaitement propre.



Lors de l'utilisation du palonnier 250/540, veuillez respecter les points suivants :

- Vérifiez que les points d'élingage du bras ne sont pas endommagés.
- Vérifiez la souplesse des articulations et des verrouillages.
- Si le palonnier est endommagé (fissures, déformations), notamment au niveau des articulations, son utilisation est interdite.
- Si la charge maximale d'utilisation est dépassée, les points d'accrochage peuvent s'allonger, ce qui peut conduire à des déformations irréversibles. Dans ce cas, n'utilisez plus le palonnier 250/540.
- Utilisation interdite en cas de corrosion locale !
- Vérifiez que l'axe et la goupille sont bien en place sur le palonnier 250/540 et qu'ils ne sont pas endommagés.

6.3. Examen particulier

Selon la directive R 109-017 de la DGUV (caisse de prévention allemande), le palonnier 250/540 doit faire l'objet d'un examen particulier s'il a été endommagé ou soumis à des événements particuliers qui pourraient impacter sa résistance, ainsi qu'après une action corrective. Cette vérification doit être réalisée par une personne compétente. Les accessoires doivent être contrôlés en tenant compte de leur usage effectif.

6.4. Entretien

Éliminez les salissures (restes de béton, etc.) pour assurer la propreté du palonnier 250/540.

7. Réparations

Les réparations doivent être réalisées par le fabricant, le palonnier 250/540 ne doit être utilisé que dans son état d'origine. La responsabilité de MEVA ne saurait être engagée pour des produits ayant été modifiés.

8. Plaque d'identification et charge maximale d'utilisation

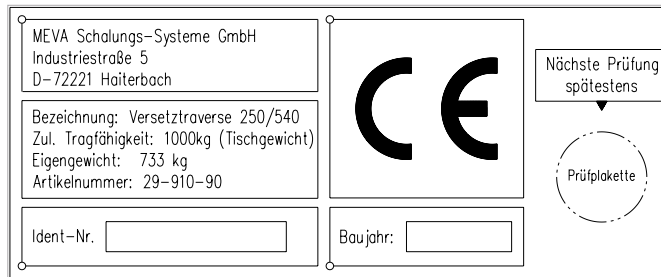


Fig. 7

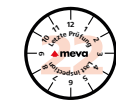


Fig. 8 Exemple de plaquette de contrôle



Si la plaquette de contrôle est manquante ou illisible, n'utilisez plus le palonnier 250/540 (Fig. 8). Si des réparations sont nécessaires, seule MEVA est habilitée à les réaliser.

9. Stockage

Le palonnier 250/540 doit être stocké dans un endroit aéré, à l'abri des intempéries et des substances agressives.

10. Élimination des déchets

Le palonnier 250/540 doit être rendu inutilisable avant sa mise au rebut. Ce produit doit ensuite être éliminé selon les règles en vigueur dans votre pays.

11. À l'attention des utilisateurs

- Si vous travaillez hors des frontières allemandes, respectez les dispositions réglementaires qui sont en vigueur dans le pays.
- S'il n'existe pas de législation spécifique dans le pays, nous recommandons de travailler d'après les règles et normes allemandes.
- Une personne qualifiée et compétente doit être sur place au moment de la mise en œuvre du palonnier 250/540.



En cas de non-respect des recommandations émises préalablement, les droits acquis dans le cadre de la garantie légale du produit seront perdus.

Déclaration de conformité selon la directive européenne 2006/42/CE		
Fabricant MEVA Schalungs-Systeme GmbH Industriestrasse 5 72221 Haiterbach ALLEMAGNE	Personne établie dans la Communauté autorisée à établir la documentation technique pertinente : Dr. Olaf Leitzbach MEVA Schalungs-Systeme GmbH Industriestrasse 5 72221 Haiterbach ALLEMAGNE	
déclare expressément que, pour le produit :		
• Désignation: Palonnier 250/540 • N° de référence: 29-910-90		
auquel se réfère cette directive, les dispositions pertinentes de la directive CE suivante ont été prises en compte :		
• Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte)		
Référence des normes harmonisées appliquées conformément à l'article 7, paragraphe 2 :		
• DIN EN 13155:2009-08 Appareils de levage à charge suspendue – Sécurité – Équipements amovibles de prise de charge		
• DIN EN ISO 12100:2011-03 Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque		
Haiterbach, 2018-07-24		 Florian F. Dingler (Gérant)
_____		F800211-004 / 08-2013